

# FORUM 2018 DE LA COMMISSION POLITIQUE DU 3<sup>e</sup> ÂGE DU JURA BERNOIS

JEUDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2018

à 18h00

La Heutte, école primaire

# Cordiale Bienvenue...

## ► ORDRE DU JOUR

1. Accueil
2. Rapport planification 2017 - 2021
3. Mesures logement et présentation certificat
4. Projets en faveur d'activités d'aînés
5. Etat des lieux des ASAD
6. Allocution de M. Pierre-Alain Schnegg
7. Divers

# 1. Accueil

▶ **M. Pascal Balli**

Président de la COP3

# Accueil

- ▶ Salutations
- ▶ Personnes excusées
- ▶ Lecture de l'ordre du jour
  1. Accueil
  2. Rapport planification 2017-2021
  3. Mesures logement et présentation certificat
  4. Projets en faveur d'activités d'aînés
  5. Etat des lieux des ASAD
  6. Allocution de M. Pierre-Alain Schnegg
  7. Divers

## 2. Rapport planification 2017 - 2021

### ► M. Gérard Bonvallat

Coordinateur de la COP3

Directeur adjoint

et responsable de la consultation sociale

Pro Senectute Arc Jurassien

# Composition de la COP3

- ▶ - M. Pascal BALLI, président, Loveresse (\*)
  - ▶ - M. Gérard BONVALLAT, Pro Senectute Arc Jurassien, Tavannes, coordinateur des travaux de la commission (\*)
  - ▶ - M. Jean-René CARNAL, secrétaire, Reconvilier
  - ▶ - M. Alain DESBIOLLES, représentant les services sociaux du Jura bernois, La Neuveville (remplacé par Mme Laure Glatz, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018)
  - ▶ - M. Roland MATTI, maire, La Neuveville
  - ▶ - M. François NYFELER, représentant les directions d'EMS, Saint-Imier
  - ▶ - Mme Noëlle POFFET, représentant les services d'aide et soins à Domicile, Vauffelin
  - ▶ - M. André ROTHENBÜHLER, secrétaire de la CMJB, Valbirse (\*)
  - ▶ - Mme Sandra ROULET ROMY, représentant la Croix-Rouge Suisse, Jura bernois, Tavannes
  - ▶ - M. Dominique SARTORI, représentant l'Hôpital du Jura bernois S.A.
- 
- ▶ (\*) Membres du bureau

# Les tâches de la commission confiées par la SAP (1/2)

- ▶ être l'interlocutrice des institutions et des communes pour toute question concernant la planification et la politique régionale du 3<sup>e</sup> âge,
- ▶ traiter chaque année un thème tiré du rapport sur la planification du 3<sup>e</sup> âge de la CMJB, adopté le 25 novembre 2010, en vérifiant son actualité et en faisant le point sur les mesures prises, dans l'esprit d'une planification évolutive,
- ▶ organiser chaque année un forum, en collaboration avec les différents acteurs du domaine du 3<sup>e</sup> âge,
- ▶ se prononcer sur les demandes des organismes responsables d'institutions du long séjour, concernant une augmentation du nombre de places, rédiger un rapport sur les projets de construire et faire part de son avis à l'OPAH,
- ▶ actualiser la planification régionale tous les 5 ans au minimum sur la base des projections démographiques, fournies par la SAP,

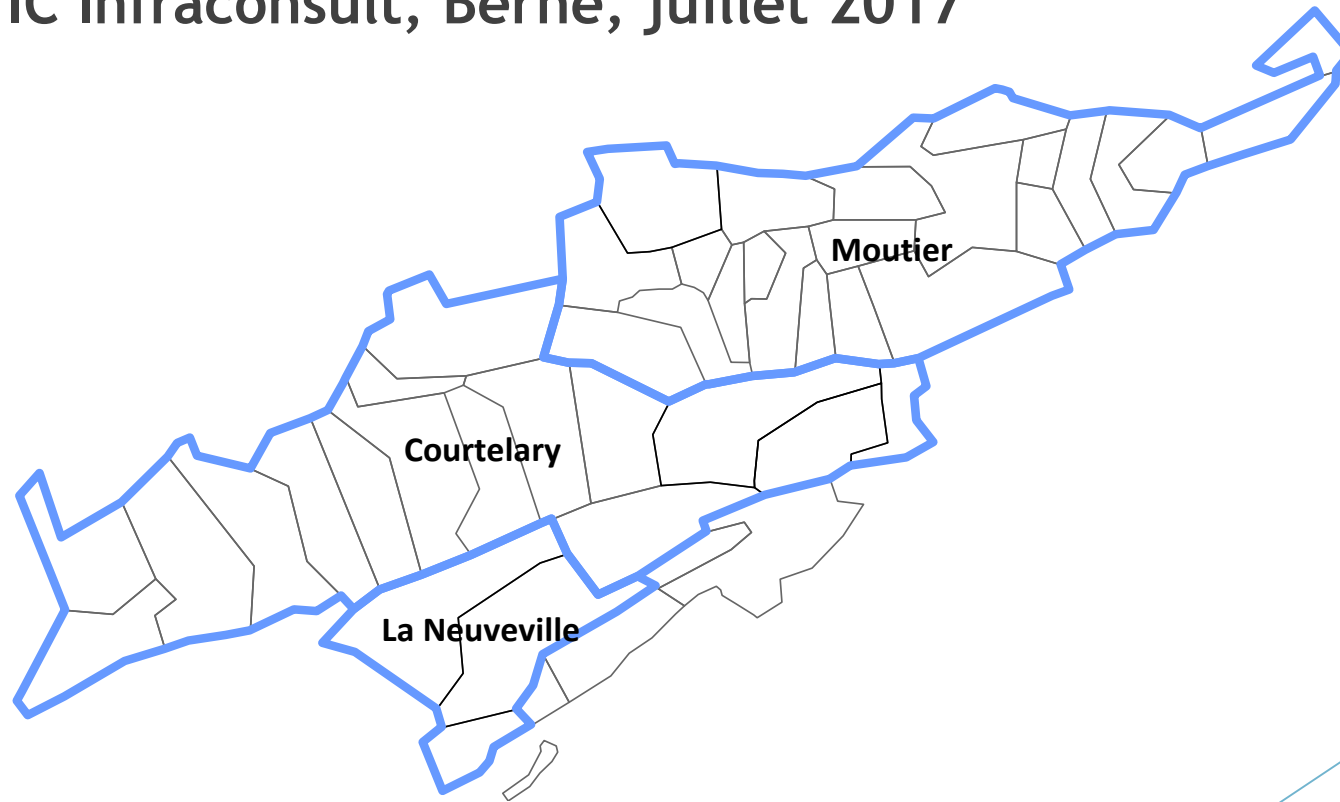
# Les tâches de la commission confiées par la SAP (2/2)

- ▶ fonctionner comme l'organe de consultation pour le Jura bernois,
- ▶ mettre en réseau les différents partenaires et favoriser leur concertation,
- ▶ réaliser les études nécessaires pour mener à bien la planification régionale,
- ▶ évaluer les objectifs fixés,
- ▶ coordonner et soutenir des projets régionaux,
- ▶ mettre en œuvre des mesures concrètes permettant d'améliorer la condition de la personne âgée.



# Evolution démographique dans le Jura bernois d'ici 2030

- ▶ Rapport IC Infraconsult, Berne, juillet 2017



- ▶ Etude commandée par la conférence des Maires du Jura Bernois (CMJB)

# Evolution démographique dans le Jura bernois d'ici 2030

- ▶ population globale estimée autour de 58'000 personnes
- ▶ Le nombre de personnes âgées pourra atteindre près de 15'000, soit plus du ¼ de la population
- ▶ Diminuer le nombre et la durée des hospitalisations
- ▶ Retarder au maximum le placement en EMS
- ▶ Permettre aux personnes fragilisées de conserver leur chez soi

# Les objectifs déterminés par la SAP (1/2)

*(Tiré du Rapport du Conseil-Exécutif au Grand Conseil «Politique du 3<sup>e</sup> âge du canton de Berne 2016»)*

- ▶ **Domaine d'intervention n° 1:** Soutien à l'autonomie et promotion de la santé des personnes âgées
- ▶ **Domaine d'intervention n° 2:** Soutien aux soins et à la prise en charge à domicile et aide aux personnes soignant un proche
- ▶ **Domaine d'intervention n° 3:** Offre de logement et de prise en charge axée sur le long terme
- ▶ **Domaine d'intervention n° 4:** Prise en charge des personnes âgées atteintes de maladie

# Les objectifs déterminés par la SAP (2/2)

- ▶ **Domaine d'intervention n° 5:** Sensibilisation aux besoins du 3e âge
- ▶ **Domaine d'intervention n° 6:** Offre résidentielle conforme aux besoins et établissement d'une planification pour l'ensemble du canton.
- ▶ **Domaine d'intervention n° 7:** Recrutement du personnel soignant et du personnel d'encadrement
- ▶ **Domaine d'intervention n° 8:** Assurance de la qualité
- ▶ **Domaine d'intervention n° 9:** Mécanismes de financement

# Les recommandations de la COP3 (1/2)

## ▶ *Valoriser l'intergénérationnel*

- ▶ Soutenir l'échange intergénérationnel en favorisant toutes les actions susceptibles de mettre en lien les différentes générations. Le savoir et l'expérience des aînés doivent pouvoir être partagés et profiter aux plus jeunes générations.

## ▶ *Développer le bénévolat*

- ▶ En relation avec l'évolution démographique des aînés ces prochaines années le bénévolat va prendre une importance encore plus grande. Mieux informer les citoyens des possibilités de devenir bénévoles et mieux reconnaître leur travail. Le bénévolat est une réponse à l'absence de moyens financiers pour engager des professionnels.

# Les recommandations de la COP3 (2/2)

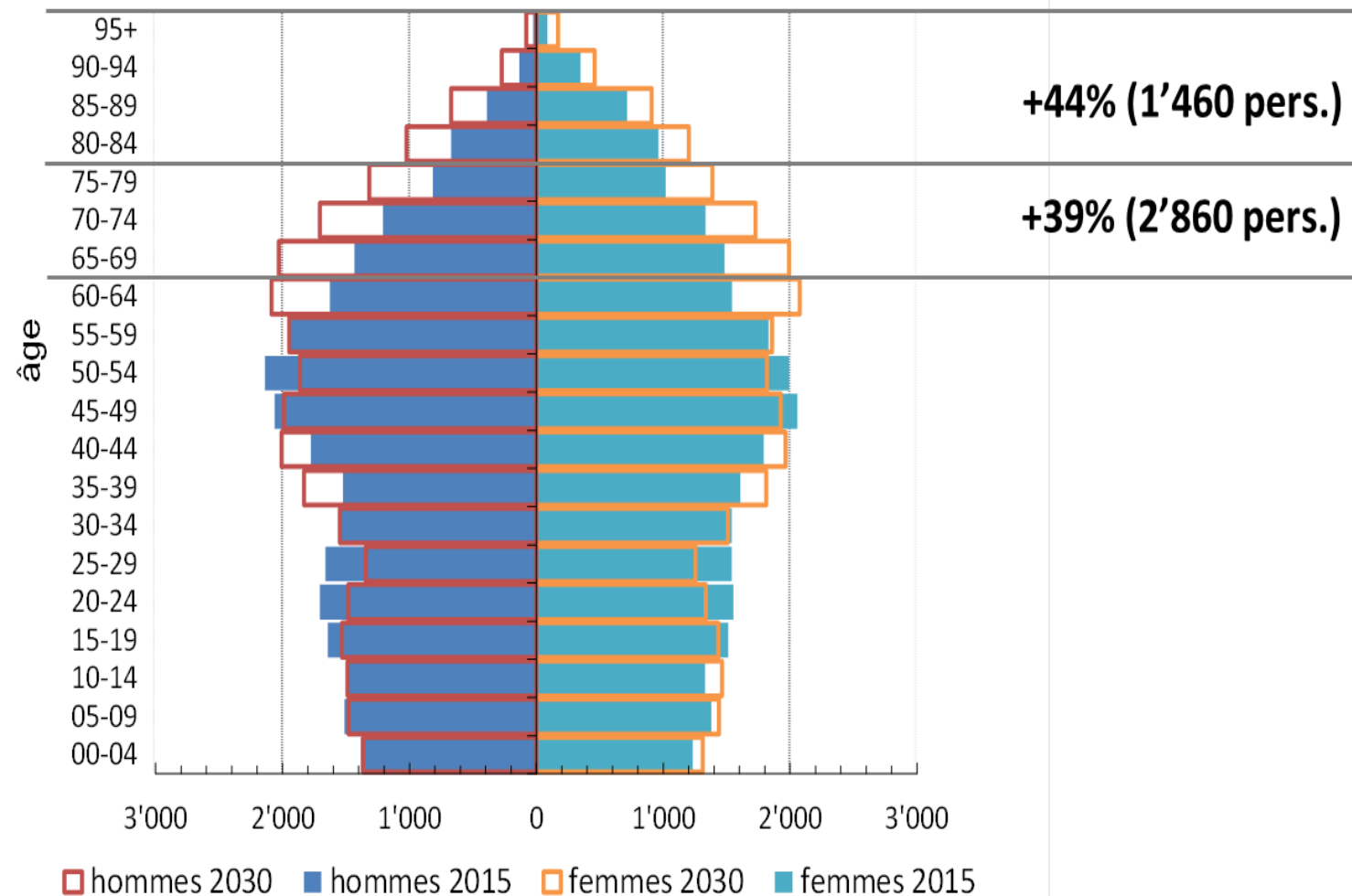
## ▶ *Faciliter la réalisation de logements adaptés*

- ▶ Encourager la réalisation d'appartements adaptés aux besoins des personnes âgées. Mettre en adéquation l'offre régionale et la demande réelle en cas de demande de construction d'appartements dit adaptés ou protégés pour personnes âgées. Renforcer les liens entre voisins, quartier, en favorisant les rencontres ou en soutenant les personnes qui organisent déjà de telles manifestations.

## ▶ **Développer et maintenir des soins de proximité**

- ▶ Le maintien à domicile passe par un renforcement des ASAD, qui sont les garants du maintien en bonne santé et dans leur environnement des personnes nécessitant des soins. Les communes doivent veiller à ce que l'aspect financier ne soit pas un frein à l'accessibilité aux soins. Le renoncement aux soins peut entraîner une hospitalisation, voire un placement.

# Quelques projections en chiffre...



# Priorités voulues par la Confédération et les Cantons

- ▶ *limiter le nombre et la durée des hospitalisations*
- ▶ *retarder au maximum le placement en EMS*
- ▶ *permettre aux personnes fragilisées de conserver leur chez-soi*



# Les dernières réalisations de la COP3 (1/3)

- ▶ **Forum du 19 octobre 2017**  
sur le thème «la place des aînés dans nos communes»
  - ▶ Faible participation: 40 personnes dont 15 communes
  - ▶ Pas d'écho auprès des retraités
  - ▶ Prévoir à l'avenir une formule sur une demi-journée, sur une fin d'après-midi
  - ▶ Les ateliers très dynamiques ont débouché sur des idées intéressantes
    - ▶ Création d'une association d'aînés
    - ▶ Développement d'échanges intergénérationnel
    - ▶ Renforcement du bénévolat
    - ▶ Développement d'une solidarité de voisinage
    - ▶ Mise en place d'un bureau d'orientation et d'information
    - ▶ Utiliser les dynamiques existantes dans le réseau déjà en place, par exemple selon le modèle des services de soins et d'aide à domicile

# Les dernières réalisations de la COP3 (2/3)

- ▶ **Accueil des nouveaux retraités à Tavannes, le 26 avril 2018**
  - ▶ Beau succès
  - ▶ 360 invitations
  - ▶ 167 participants dont 130 retraités
  - ▶ Bonne coordination entre la COP3 et les communes
  - ▶ La conférence de M. Der Stepanian, dir. Avantage Suisse-Romande a été tout particulièrement apprécié «La retraite sous l'angle psycho-affectif»
  - ▶ L'apéritif a permis aux personnes présentes d'aller à la rencontre des associations présentes
  - ▶ Prévoir un évènement plus spécifique au bénévolat
- ➔ ***Expérience positive à renouveler dans un lieu centralisé***

# Les dernières réalisations de la COP3 (3/3)

- ▶ **Groupe travail logement**

*(CF point 3 de l'ordre du jour)*

# Une offre existante à mieux connaître...

- ▶ Enquête sur l'offre existante dans les communes en faveur des personnes âgées
  - ▶ Démarches et projets des communes
  - ▶ Démarches d'associations diverses, d'églises
  - ▶ Démarches privées

# Conclusion

(1/4)

- ▶ La politique du 3<sup>e</sup> âge est de la responsabilité des communes
- ▶ Peu de communes ont une commission politique du 3<sup>e</sup> âge avec un budget alloué
- ▶ La coordination est bien souvent assurée par les ASAD et la COP3
- ▶ Ne pas oublier que les personnes âgées paient plus de 10% des impôts encaissés

# Conclusion

(2/4)

- ▶ L'intensification de la collaboration entre communes n'amènerait-elle pas davantage d'efficacité?
- ▶ Evolution socio-politique: les personnes âgées sont un pilier de notre société, car elles s'occupent de leurs petits-enfants et de leurs parents
- ▶ Comment éviter l'épuisement des personnes, souvent bénévoles qui s'engagent?
- ▶ Soutien aux proches aidants

# Conclusion

(3/4)

- ▶ *Revaloriser l'intergénérationnel:*
  - ▶ *apprendre les uns des autres,*
  - ▶ *Mixer l'expérience des aînés et de la fougue de la jeunesse*
  - ▶ *Développer la solidarité entre les générations: mes compétences au service de l'autre*

# Conclusion

(4/4)

- ▶ *Une action efficace passe par un engagement des personnes concernées*
- ▶ *L'Etat ne doit pas faire à la place de...*
- ▶ *L'Etat doit donner l'impulsion et coordonner l'action*



***MERCI  
DE VOTRE  
ATTENTION!***

### 3. Mesures logements et présentation certificat

#### ▶ M. Gérard Bonvallat

Coordinateur de la COP3

Directeur adjoint

et responsable de la consultation sociale

Pro Senectute Arc Jurassien

# Objectifs de la COP3

- ▶ Avoir une alternative au placement coûteux en EMS
- ▶ Permettre aux personnes âgées ou handicapées de conserver un domicile indépendant
- ▶ Avoir une offre de logements avec service
- ▶ Avoir une offre d'appartements accessibles à toutes les bourses
- ▶ Réaliser un certificat pour encourager les promoteurs
- ▶ Sensibiliser les promoteurs sur le besoin et les moyens financiers limités par le max. PC
- ▶ Encouragement à maintenir le projet dans les normes PC
- ▶ Le certificat n'a pas de notion contraignante
- ▶ ***Sensibiliser les communes dont le rôle est essentiel***

# Qu'est-ce qu'un appartement avec services?

- ▶ Un appartement avec...
  - ▶ accès facilité et absence de barrières architecturales
  - ▶ système d'appel de sécurité 24h/24h
  - ▶ espace de rencontre pour les locataires
  - ▶ référent de maison
  - ▶ prix de location admis en intégralité dans le calcul de prestations complémentaires pour le 1/3 du nombre global d'appartements

# Types de structures

- ▶ Nouveaux bâtiments
- ▶ Rénovation d'immeubles existants
- ▶ Rénovation d'appartements privés existants

# Mise en place d'une procédure

- ▶ Le demandeur est responsable de la demande
- ▶ Formulaire officiel à compléter
- ▶ Documents à fournir
  - ▶ Rapport de conformité du bureau mandaté par l'autorité
  - ▶ Contrat type de loyer pour chaque type d'appartements
  - ▶ Cahier des charges du référent de maison

# Le référent de maison

- ▶ Aide à la transition: visite avant l'emménagement et présentation informations générales
- ▶ Après l'emménagement: visite des lieux et orientation dans l'immeuble et le quartier, avec présentation des autres locataires et intervenants
- ▶ Accompagnement pour la mise en route du système d'alarme
- ▶ Détection et orientation vers les ressources externes
- ▶ Visite régulière des appartements (intervention hebdomadaire moyenne de 30 min).

# L'espace communautaire

*(varie selon le type de structure)*

- ▶ Un espace communautaire permettant l'échange entre locataires est à disposition dans l'immeuble ou dans le quartier
- ▶ Des animations régulières y sont organisées



# Groupe de travail

- ▶ Mme Lucia Cardoso, ASAD Vallée de Tavannes et Petit-Val
- ▶ Mme Cornelia Faivet, ASAD Tramelan
- ▶ Mme Noëlle Poffet, ASAD Bas-Vallon
- ▶ M. André Rothenbühler, secrétaire de la CMJB
- ▶ M. Gérard Bonvallat, coordinateur de la COP3

*Avec les remerciements de la COP3 pour cet engagement!*

## 4. Projets en faveur d'activités d'aînés

▶ **M. Pascal Balli**

Président de la COP3

# Projets en faveur d'activités d'aînés (1/3)

- ▶ Des réalités à prendre en considération
  - ▶ L'espérance de vie augmente et provoque de nouveaux besoins
  - ▶ Morcellement du territoire, d'où la nécessité de créer plusieurs pôles
  - ▶ Investissement conséquent des proches aidants et des bénévoles

# Projets en faveur d'activités d'aînés (2/3)

## ▶ Le rôle des collectivités:

- ▶ Encourager la créativité et la promotion des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âges au sein des communes
- ▶ Trouver des personnes ressources
- ▶ Soutenir, valoriser et encourager les bénévoles déjà en place
- ▶ Valoriser ce qui est déjà fait dans les communes

# Projets en faveur d'activités d'aînés (3/3)

- ▶ Pérenniser la manifestation «Accueil des nouveaux retraités du Jura bernois»
- ▶ Créer à moyen terme une association d'aînés (selon le modèle de Worb, par exemple)
- ▶ Soutenir la création d'un bureau d'orientation et d'information pour le Jura bernois
- ▶ Recenser les activités proposées en faveur des personnes âgées dans le Jura bernois

## 5. Etat des lieux des ASAD

### ► Mme Noëlle Poffet

Représentante des services d'aide et soins à domicile du Jura bernois  
Responsable du service d'aide et soins à domicile du Bas-Vallon

# Six services dans le Jura bernois

- ▶ Associations de droit privé à but non lucratif
- ▶ Association cantonale bernoise des ASAD
- ▶ Contrat avec le canton pour les soins,  
avec obligation de prise en charge
- ▶ Horaire d'intervention entre 6h00 et 23h00
- ▶ Salaire selon table du canton
- ▶ Programme informatique
- ▶ Entreprises formatrices
- ▶ Prêt de personnel

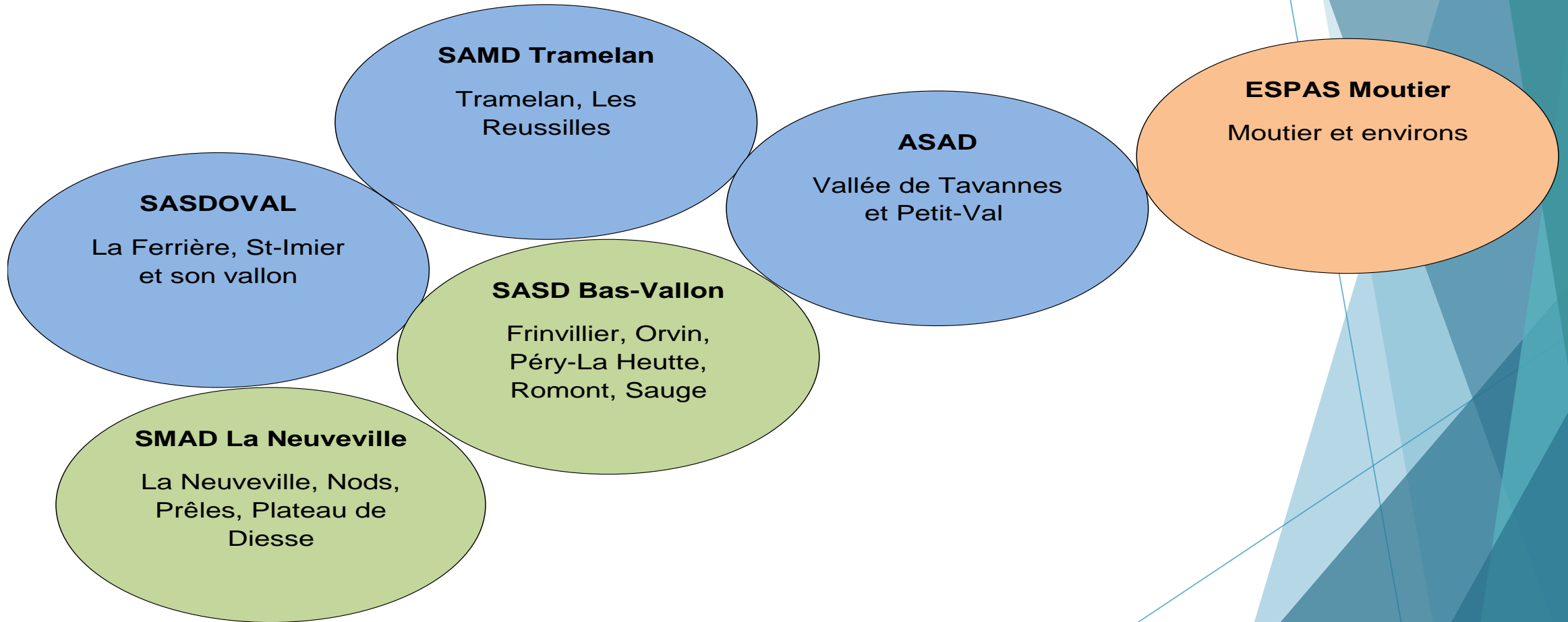


Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS  
A DOMICILE**

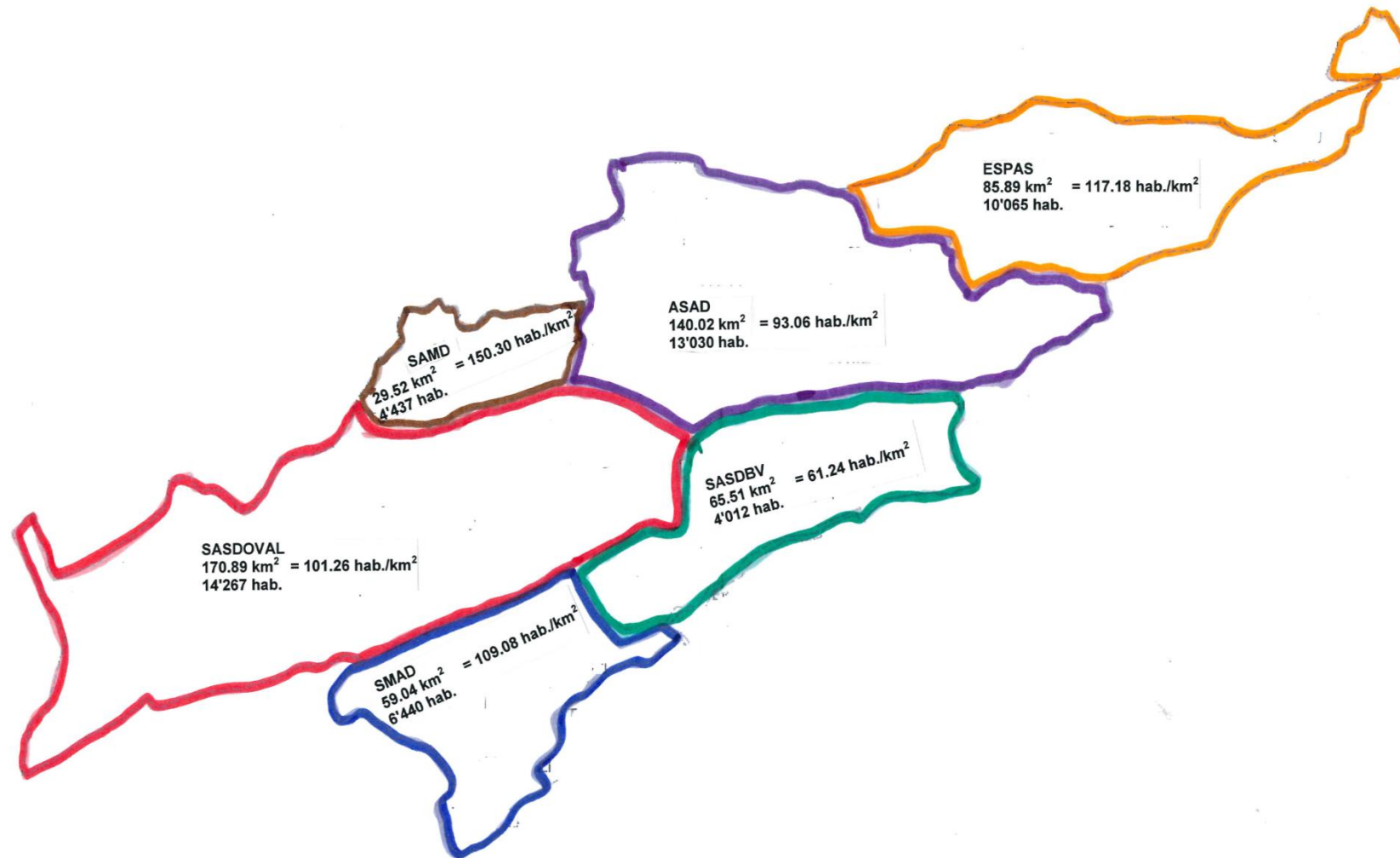
Services du Jura bernois

# La couverture du territoire

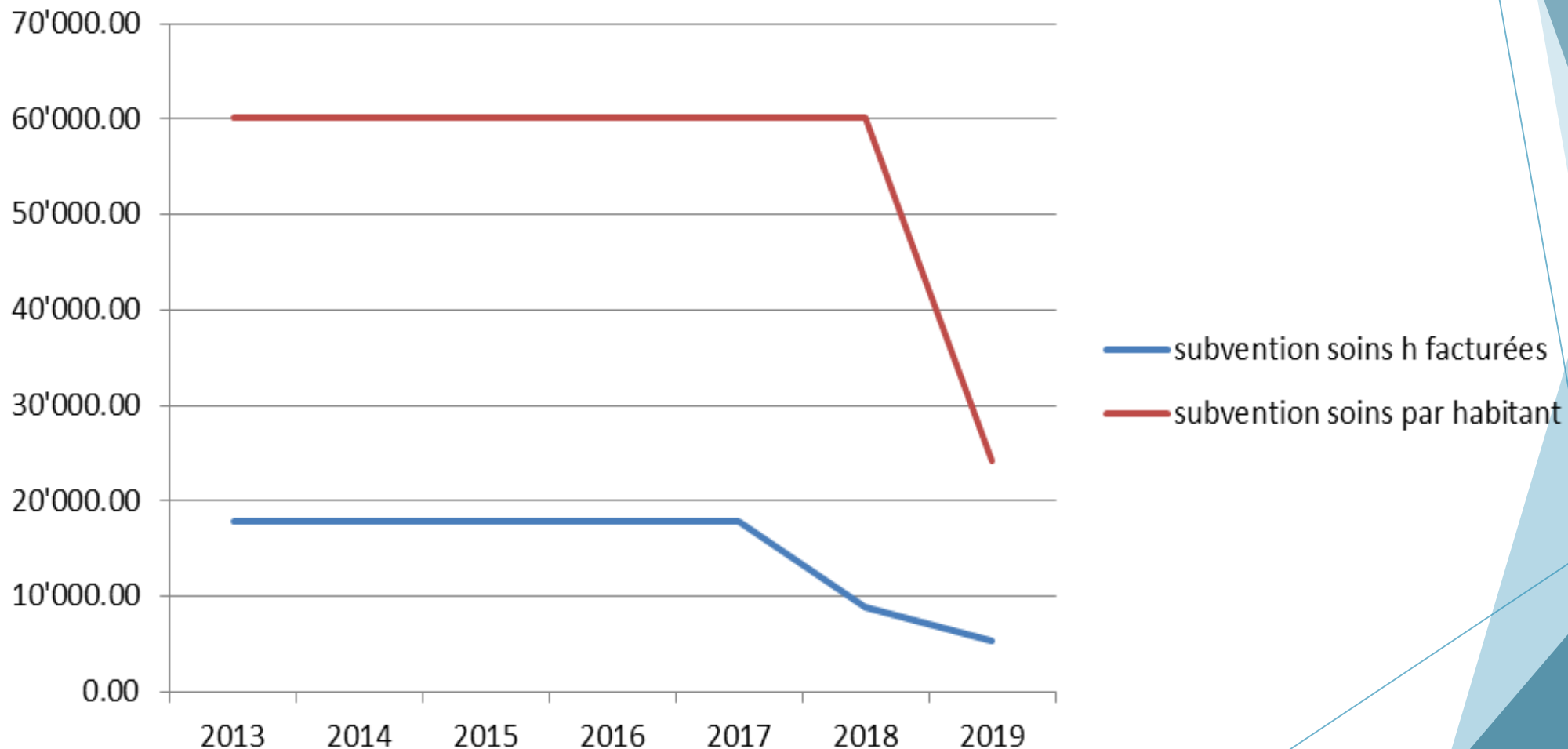




# Km<sup>2</sup> et habitants / densité



# Subventions cantonales pour les soins pour 1'000 heures facturées et 4'000 habitants

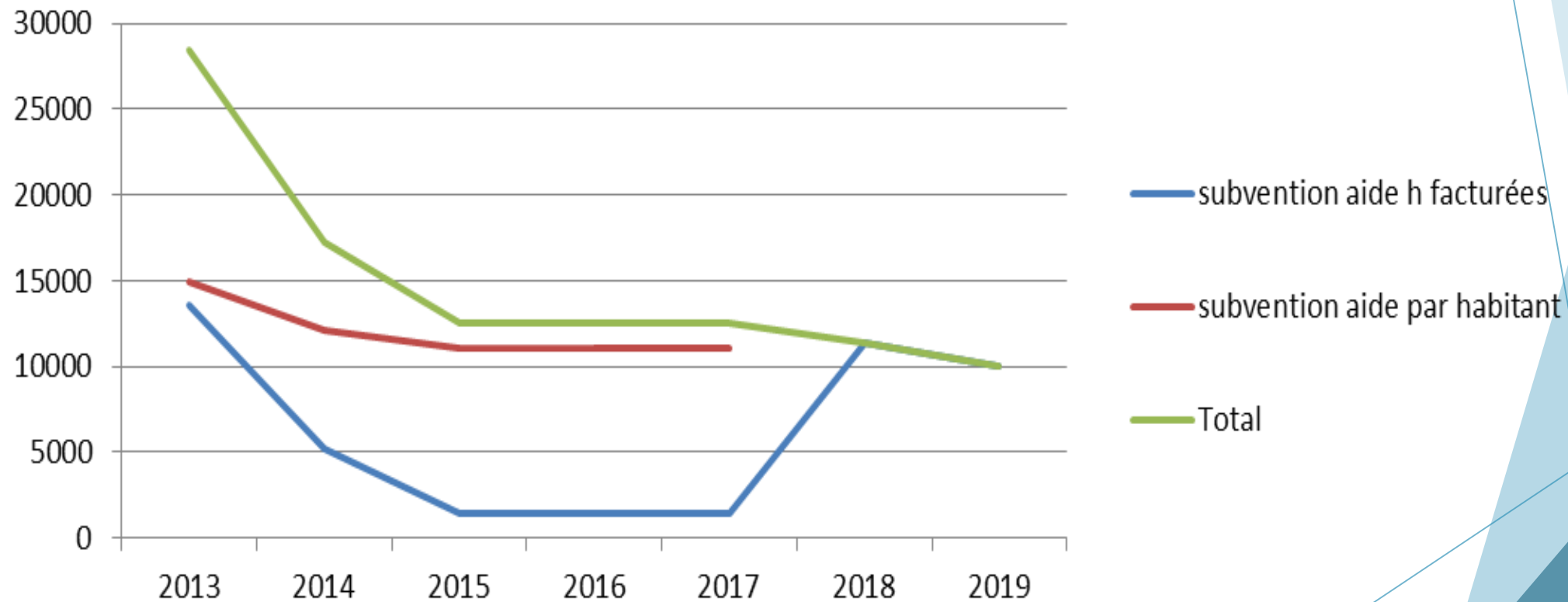


# Changement de subventionnement

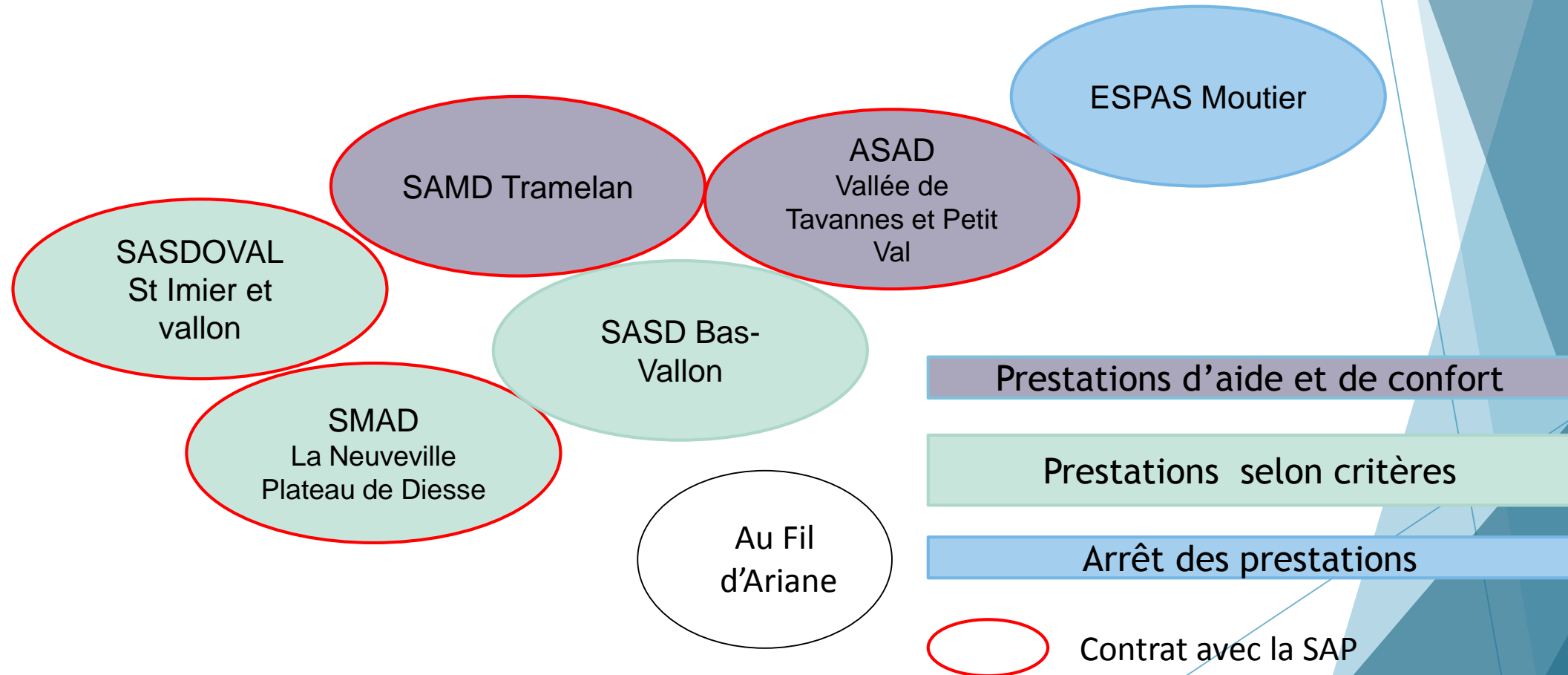
## Prévision 2019

- ▶ Economie de 6 millions sur l'obligation de prise en charge par habitant sur 16 millions (-40%)
- ▶ Fr 14.90/habitant passe à Fr 6.--/habitant (env. 6,5 millions)
- ▶ Le solde (env. 3,5 millions) sera réparti selon des critères fixés par la SAP (novembre 2018)

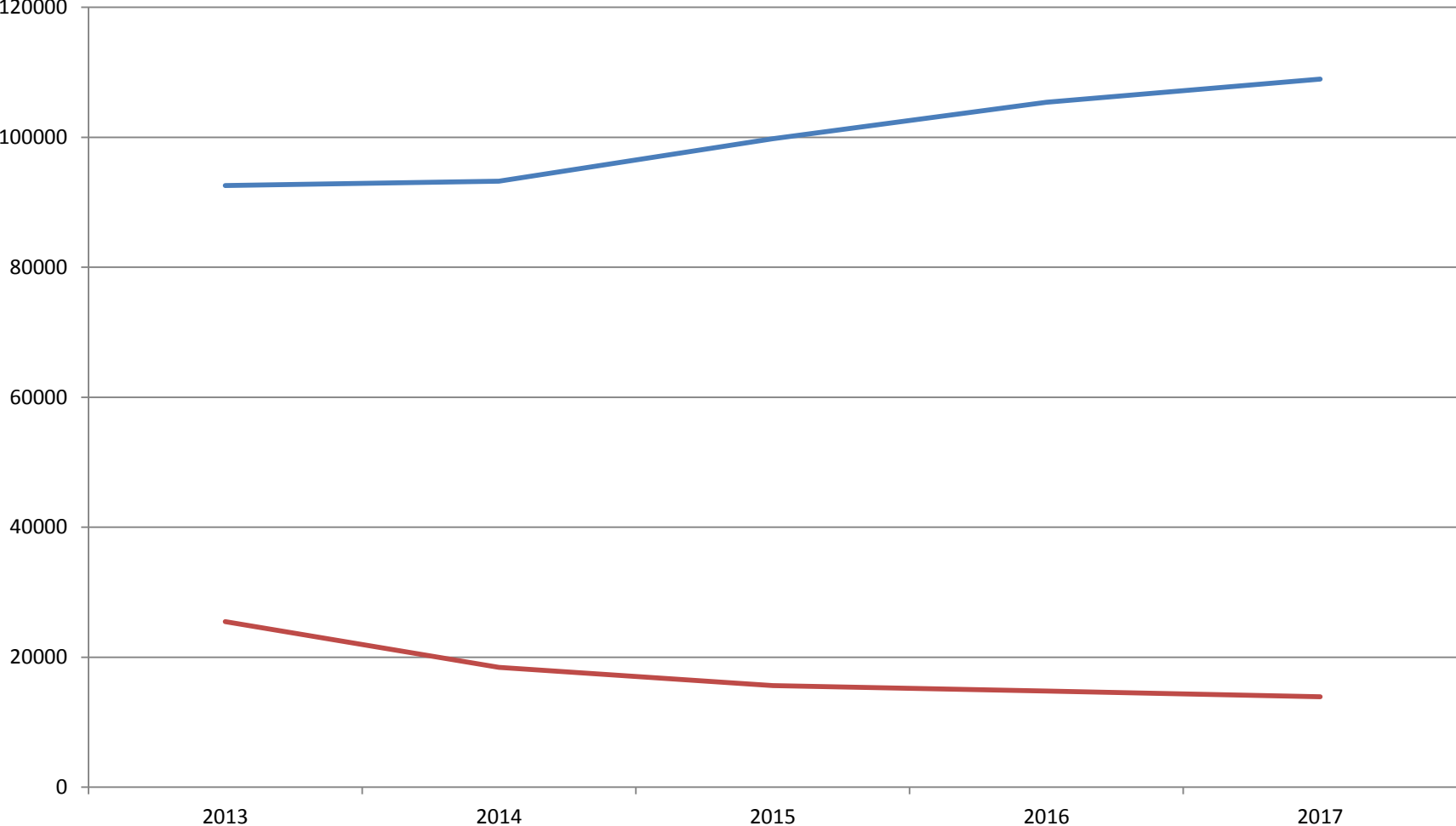
# Subventions cantonales pour l'aide pour 500 heures facturées et 4'000 habitants



# Prestation d'aide au ménage 2018

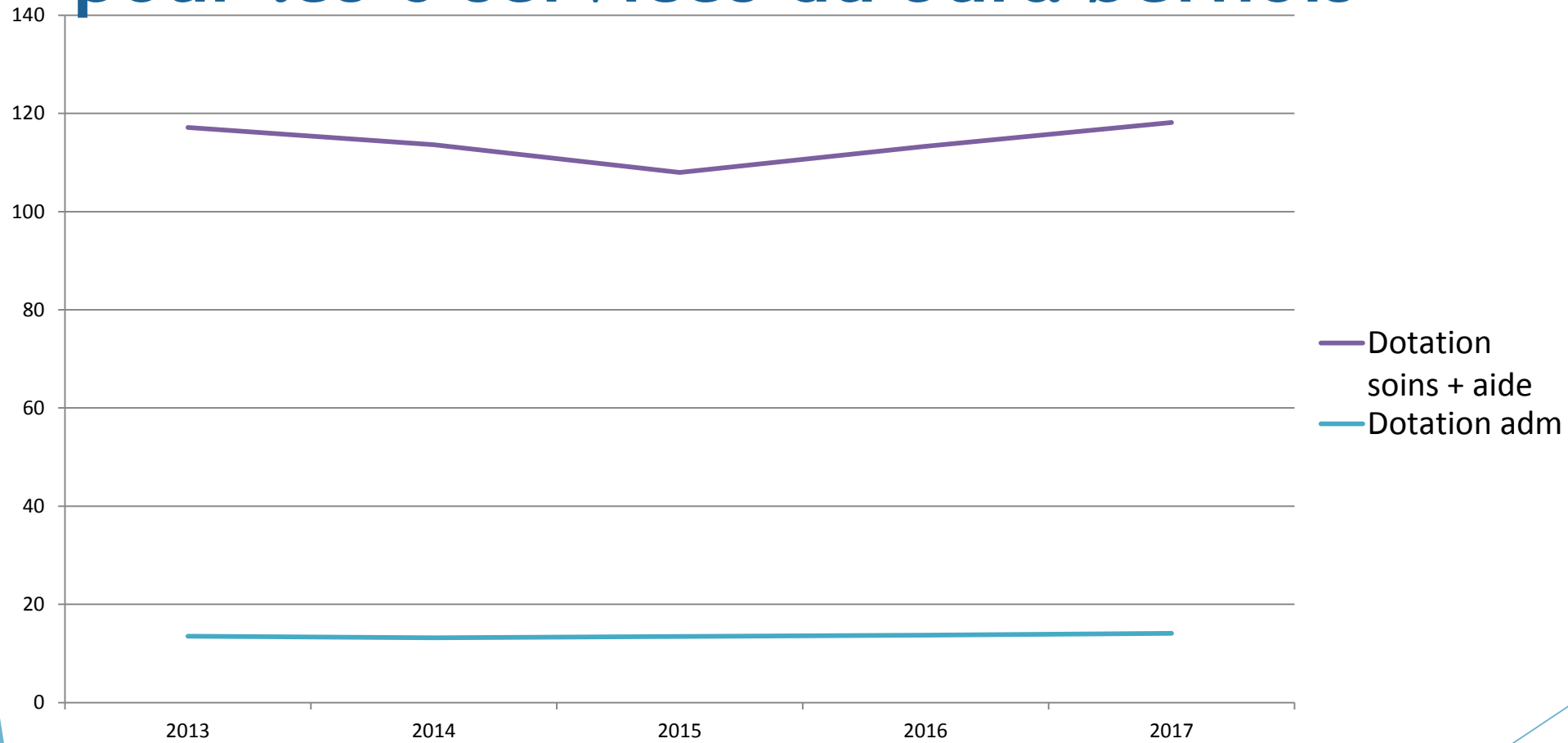


# Heures d'aide et de soins effectuées sur le Jura bernois



— H soins  
— H aide

# Dotation soins + aide et administration pour les 6 services du Jura bernois



# Répartition des postes selon comptabilité

en %	2010	2015	2018
Salaires soins + aide	64.13	61.53	63.70
Salaires adm	8.47	8.53	9.51
Charges sociales	12.85	12.05	11.58
Frais de formation	0.83	0.69	0.63
Informatique	1.39	1.24	2.32
Autres charges (loyer, assurances, voitures, matériel, ...)	12.33	15.96	12.26
Recettes soins	39.74	52.78	50.53
Participation clients	0.00	0.92	6.25
Recette aide	8.29	1.88	0.82
Subvention	48.68	40.72	34.71
Autres recettes (prêt de personnel, matériel, ...)	3.29	3.7	7.69



# Développement des ASAD

- Une réalité: plafonnement du nombre de lits en EMS
- Plusieurs projets d'appartements avec services
- Avec l'augmentation de l'espérance de vie, le vieillissement de la population, le renforcement du maintien à domicile va passer par le renforcement des ASAD
- Besoin supplémentaire évalué à 180'00 heures, soit une création d'une dizaine de postes/an jusqu'en 2030 pour le Jura bernois

# Constats de la COP3

(1/2)

- La réalité démographique voudrait un renforcement de nos structures ASAD
- Conséquences du plan d'allègement décidé par le Grand Conseil
  - Suppression de subventions
  - Danger de voir l'aide au ménage disparaître
  - Transfert des coûts sur les prestations complémentaires avec augmentation des charges pour les communes
  - Participation aux coûts par les patients

# Constats de la COP3

(2/2)

- Augmentation des coûts de santé pour la personne âgée avec le risque qu'elle ne se soigne plus
  - *risque d'hospitalisation longue durée*
  - *risque de placement en EMS*
- affaiblissement de l'objectif «Maintien à domicile»
- les économies voulues aujourd'hui pourraient entraîner des charges supplémentaires à moyen terme (fausses économies)

## 6. Allocution et message du conseil-exécutif

### ▶ M. Pierre-Alain Schnegg

Conseiller d'Etat

Directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale  
canton de Berne

## 7. Divers

### ▶ M. Pascal Balli

Président de la COP3